

AMAP du Flayosquet
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT COMPLET

Les PRODUCTEURS : *Campagne Lunounette* –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 02/10/25 et le 26/03/26 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 12€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION** : Il y aura 4 semaines d'interruption & donc 22 distributions le jeudi de 17h30 à 19h réparties comme suit :

- Les 2, 9, 16 et 30 octobre
- Les 6, 13, 20 et 27 novembre
- Les 4, 11 et 18 décembre
- Les 8, 15, 22 et 29 janvier
- Les 5, 12 et 26 février
- Les 5, 12, 19 et 26 mars.

Le montant de ce contrat est fixé à 264€, avec un règlement en :

- ☐ une fois 264€ encaissés en décembre
- ☐ trois fois 88€ encaissés en octobre, décembre et février
- ☐ six fois 44€ encaissés en début de chaque mois.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir au moins une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 3 reports de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

AMAP du Flayosquet
CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT COMPLET

Les PRODUCTEURS : *Campagne Lunounette* –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
campagne.lunounette@gmail.com
légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR ADHERENT DE L'AMAP :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent entre le 02/10/25 et le 26/03/26 à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ 12€ le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment. **ATTENTION** : Il y aura 4 semaines d'interruption & donc 22 distributions le jeudi de 17h30 à 19h réparties comme suit :

- Les 2, 9, 16 et 30 octobre
- Les 6, 13, 20 et 27 novembre
- Les 4, 11 et 18 décembre
- Les 8, 15, 22 et 29 janvier
- Les 5, 12 et 26 février
- Les 5, 12, 19 et 26 mars.

Le montant de ce contrat est fixé à 264€, avec un règlement en :

- ☐ une fois 132€ encaissés en décembre
- ☐ trois fois 44€ encaissés en octobre, décembre et février
- ☐ six fois 22€ encaissés en début de chaque mois.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de GIANATI Loïc.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir au moins une permanence durant le contrat et note qu'il y aura AU MAXIMUM 3 reports de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur